

Au chapitre «Logement» de l'indice, ne figurent pas les logements occupés en propriété.

Spécification des variétés

Le CSD dispose de spécifications détaillées pour tous les articles inclus dans l'indice du coût de la vie. Pour l'établissement de ces spécifications, l'enquêteur introduit dans l'indice la variété, le type, la fabrication, le numéro de série et le pays d'origine, etc. Le plus grand nombre d'informations possible est nécessaire à l'enquêteur pour qu'il puisse relever le prix du même article ou d'un article comparable au cours de la période qui suit le relevé des prix.

Substitution, changement de qualité, etc.

Changements de qualité: lorsqu'il est procédé au relevé du prix d'un article dont la taille et le poids sont différents de l'article qu'il remplace, le prix de l'article précédent est converti en celui d'un article d'une pondération comparable afin qu'une comparaison précise puisse être effectuée. Etant donné le manque de données qui empêchent de prendre en compte la plupart des changements de qualité, on ne tient pas compte de ces derniers et les nouveaux articles font l'objet d'un enchaînement dans l'indice.

Apparition de nouveaux produits: l'indice du coût de la vie est révisé tous les cinq ans. Les prix des nouveaux produits qui font leur apparition sur le marché entre ces périodes quinquennales ne sont pas relevés, mais peuvent être captés lors de l'enquête suivante sur les dépenses de consommation. Lorsqu'un nouveau produit remplace sur le marché un article dont le prix est déjà relevé, l'enquêteur ne doit pas procéder à son remplacement sauf si l'article dont le prix est déjà relevé n'est pas disponible et s'il s'agit du produit de remplacement le plus voisin dont on dispose.

Disparition du marché d'un produit de qualité déterminée: cela s'est parfois produit. Initialement, le coefficient de pondération de l'article est simplement estimé sur la base des mouvements du groupe auquel il appartient. S'il s'avère que l'article ne fera plus l'objet de stockage ou de vente, des instructions sont adressées au centre d'ordinateurs afin de combiner le coefficient de pondération de cet article dans le coefficient de la catégorie des articles dont les prix ne sont pas relevés. L'évaluation des articles entrant dans la catégorie de ceux dont les prix ne sont pas relevés est également fonction du mouvement des prix de ce groupe spécifique.

Articles saisonniers

Le relevé des prix des articles saisonniers a lieu lorsque ces derniers sont disponibles. C'est ainsi, par exemple, qu'il y a abondance de certains fruits et légumes à certaines périodes de l'année. Les prix de ces produits sont alors évidemment moins élevés. Les prix augmentent à mesure que l'offre diminue. Si les enquêteurs n'ont pas la possibilité de relever le prix d'un article déterminé, ils indiquent dans la liste des prix que l'article n'est pas disponible et que son prix ne sera indiqué que lorsqu'il sera de nouveau disponible sur le marché.

Calcul

L'indice est calculé selon la formule de Laspeyres sous forme de moyenne arithmétique pondérée à base fixe, les coefficients de pondération correspondant à la période de base.

Pour le calcul des indices par article, on utilise le rapport des prix moyens de la période en cours et de la période précédente. L'indice toutes villes est un agrégat des dix unités primaires de sondage. On établit pour chaque article, dans chaque unité primaire de sondage, un coefficient de pondération reflétant les dépenses estimatives courantes, afférentes au panier du marché pendant la période de base. On a recours à la population de chaque unité primaire de sondage pour combiner les coefficients de pondération de chaque article afin d'obtenir les coefficients de pondération finaux pour toutes les villes.

Autres informations

Des indices détaillés relatifs aux sous-groupes, de même que des indices par ville sont publiés. Le Central Department of Statistics publie également un Indice du coût de la vie - indice toutes villes.

Organisation et publication

Ministry of Finance and National Economy, Central Department of Statistics: «The Statistical Indicator» (Riyadh).

idem: «Statistical Yearbook».

idem: «Cost of Living Index».

ARGENTINE (BUENOS AIRES)

Dénomination officielle

Indice des prix à la consommation (Indice de precios al consumidor).

Portée

L'indice est calculé mensuellement et porte sur l'ensemble des ménages privés résidant dans la capitale fédérale et les dix-neuf districts urbains composant la région métropolitaine de Buenos Aires, non compris le 5 pour cent des ménages ayant le revenu familial per capita le plus élevé et les ménages d'une personne, étant donné que leur structure de consommation particulière est différente des autres.

Base originale

1988 = 100.

Source des coefficients de pondération

Les coefficients de pondération et les articles sélectionnés ont été déterminés sur la base des résultats d'une enquête sur les dépenses des ménages effectuée entre juillet 1985 et juin 1986 dans la région métropolitaine de Buenos Aires auprès d'un échantillon de 2 745 unités de dépenses. Aux fins de l'enquête, une unité de dépenses est définie comme étant constituée par une ou plusieurs personnes ayant ou non des liens de parenté qui participent à la constitution et à l'utilisation d'un même budget, partagent les dépenses alimentaires et vivent dans le même logement.

Parmi tous les biens et services acquis par les ménages, on a retenu ceux qui avaient une pondération significative à l'intérieur de chaque sous-groupe. On a également tenu compte des biens et des services vendus et achetés avec un certain degré de régularité et en quantité suffisante de manière à obtenir des relevés de prix d'un niveau de précision adéquat.

Les pondérations correspondant aux autres biens et services du sous-groupe sont assignées par affinité ou proportionnellement à l'intérieur du sous-groupe. Deux biens ou services sont considérés comme analogues si l'on peut remplacer l'un par l'autre et si leur prix évolue de façon similaire. De ce fait la pondération propre à un article non sélectionné mais semblable à un article sélectionné est attribuée à cet article sélectionné, tandis que la pondération correspondant aux autres articles est répartie proportionnellement à l'intérieur du sous-groupe.

Pondération et composition

Groupes principaux	Nombre d'articles	Pondé-ration	Nombre ap- proximatif de relevés de prix
Alimentation	205	40,1	72 500
Habillement et chaussures	111	9,4	7 900
Logement:			
Loyer	1	2,3	400
Entretien et réparations	13	2,0	800
Combustible, éclairage et services sanitaires	5	4,2	200
Equipement de ménage	84	8,6	12 300
Soins médicaux	31	7,2	1 600
Transports et communications	23	11,4	800
Instruction et loisirs	61	8,9	4 800
Divers biens et services	23	5,9	4 700
Total	557	100,0	106 000

Dépenses de consommation des ménages

Les dépenses de consommation comprennent les dépenses monétaires effectuées par les membres du ménage en biens et services pour leur consommation à titre individuel, ou pour la consommation de l'ensemble du ménage; les biens et services produits par le ménage pour sa consommation propre (autoconsommation alimentaire et auto-provisionnement); les biens et services reçus à titre de rémunération en espèces par les membres du ménage. Les dépenses correspondant à l'entretien et à la réparation du logement du ménage sont inscrites dans les dépenses de logement.

Mode de relevé des prix

L'échantillon des points de vente correspondant à des zones résidentielles a été constitué en deux phases: la première en sélectionnant 130 zones de recensement (46 dans la capitale fédérale et 84 dans les districts qui composent la région métropolitaine de Buenos Aires) comme ensembles de points de vente; la seconde en sélectionnant dans chacune de ces zones un

point de vente de chaque catégorie (épicerie, boucherie, mercerie, pâtisserie, produits de nettoyage, quincaillerie, pharmacie, salon de coiffure, papeterie, etc.) dans lequel on relève les prix deux fois par mois.

En ce qui concerne les centres commerciaux, on a sélectionné 47 centres répartis comme suit: 21 dans la capitale fédérale et 26 dans les districts urbains de la région métropolitaine de Buenos Aires. A partir du total des points de vente appartenant à ces centres, on a sélectionné 140 sous-échantillons de fonds de commerce dont chacun fait l'objet d'une visite une fois par mois.

Afin de déterminer le nombre d'informateurs dans chaque catégorie, il a été tenu compte de la couverture géographique de l'indice et de la variabilité du prix. Il est prévu que l'échantillon des points de vente pourra faire l'objet de révisions périodiques afin d'incorporer les nouvelles formes de commercialisation, et les changements possibles dans la répartition géographique des fonds de commerce.

Les prix des biens et services sont relevés chaque jour ouvrable du mois. L'échantillon de points de vente pour un bien ou un service déterminé est donc réparti entre les jours ouvrables du mois. Sont donc exclus les samedis et les dimanches et les jours fériés. La plus grande partie des prix est relevée par la méthode de l'interrogatoire direct. Le téléphone n'est utilisé que pour certains services dont la qualité change rarement et pour lesquels les taux de réponses aux enquêtes téléphoniques sont élevés. Dans le cas des services dont les prix sont fixés par les pouvoirs publics (éclairage, gaz de ville, services sanitaires, transports publics, etc.) on retient dans le mois la date d'entrée en vigueur des prix. Le prix relevé pour les divers biens et services est le prix payé au comptant.

Logement

Le traitement spécial du logement locatif réside dans le fait que les informateurs ne sont pas les commerçants qui, dans ce cas, seraient les loueurs ou les propriétaires des logements, mais les consommateurs eux-mêmes, à savoir les locataires. Pour procéder au relevé des prix, on utilise un échantillon de logements locatifs. Cet échantillon est renouvelé par quart chaque trimestre pour ne pas fatiguer l'informateur, d'une part, et pour saisir la date de renouvellement du contrat, d'autre part. La taille de l'ensemble de l'échantillon est de 624 logements répartis en six groupes où une rotation de 104 logements est effectuée chaque mois; on surveille donc chaque mois la valeur locative de 416 logements.

A l'intérieur des nombreuses variantes du marché des locations on retient les prix des logements locatifs qui répondent aux conditions suivantes: logements familiaux habités; logements non meublés; maisons; appartements, hôtels résidence, locations payées dans la monnaie nationale, logements dans lesquels la location peut ne pas comprendre les services; et locations non liées à la relation de travail. En plus du montant des loyers, on recueille d'autres données sur le logement et sur le contrat qui permettent de contrôler la valeur déclarée et de connaître le moment où se produit un changement de qualité dans le logement.

Spécification des variétés

Pour une spécification précise des biens et des services du «panier de la ménagère», il est nécessaire de décrire en détail toutes les caractéristiques qui déterminent l'existence de prix différents à un même moment et les limites dans lesquelles les changements de ces caractéristiques sont imputables, pour des raisons pratiques, à des variations de prix. Chaque informateur pour les prix, a besoin d'une grande précision concernant la variété, (marque, modèle, dimension, etc.) afin de garantir la comparabilité des observations successives des prix. Pour la spécification des biens, on a opté pour deux types de définitions: la première, qualifiée de variété homogène, correspond au cas où le produit relevé dans des points de vente distincts est le même, permettant ainsi de calculer un prix moyen significatif (beurre, viande, oeufs, oranges, bettes, pains de savon, etc.); la seconde, qualifiée de variété hétérogène, correspond à une spécification incomplète, de telle sorte que la description du produit devra être précisée dans chaque point de vente. L'utilisation des variétés hétérogènes est d'une grande utilité, dans le cas par exemple de l'habillement, étant donné l'hétérogénéité entre commerces et variation de la mode (chaussures, vêtements, téléviseurs, «écolage», loyer, etc.)

Substitution, changement de qualité, etc.

En cas de changements de qualité, de changements d'informateurs et de substitution de biens, lorsqu'il existe des infor-

mations sur les prix pour l'ancien et le nouvel article, on assume que le rapport entre les prix reflète le rapport entre les qualités, et l'enchaînement est donc possible.

Lorsqu'il n'y a pas d'observations simultanées des prix pour comparer les qualités, le prix de la nouvelle variété est ajusté en fonction de la qualité, afin de la comparer à l'ancienne.

Articles saisonniers

Lorsqu'un article saisonnier disparaît temporairement du marché, on calcule le prix relatif en estimant que le mouvement du prix de l'article disparu aurait été similaire au mouvement du prix des articles comparables.

La dénomination d'articles saisonniers correspond à l'ensemble des biens ou services dont la quantité consommée et les prix montrent des variations significatives en cours d'année. Il s'agit en général de fluctuations de l'offre (légumes, fruits, etc.) ou de la demande (vêtements d'hiver, d'été, etc.) qui peuvent conduire à la disparition temporaire de l'article.

Calcul

L'indice est calculé selon la formule de Laspeyres sous forme de moyenne arithmétique pondérée à base fixe, les coefficients de pondération correspondant à la période juillet 1985 - juin 1986.

Les indices de chaque agrégat élémentaire (niveau minimum de précision sur les dépenses pour lesquelles les pondérations sont constantes) sont estimés en utilisant un échantillon de prix d'un groupe déterminé de biens ou de services à partir d'un ensemble établi de points de vente.

La méthode utilisée pour le calcul du prix relatif d'un bien varie selon qu'on le considère comme une variété homogène ou hétérogène. Dans le cas de variétés homogènes, on calcule les rapports de prix moyens de la période courante et de la période précédente. Pour les variétés hétérogènes, on utilise la moyenne des rapports de prix de divers points de vente.

Des pondérations sont attribuées aux supermarchés, aux grands magasins et autres points de vente au détail selon l'importance du volume des ventes. Ces pondérations sont utilisées pour calculer des rapports de prix moyens ou des moyennes des rapports de prix.

Autres informations

Des sous-groupes détaillés sont publiés (134). L'indice est publié par communiqué de presse le troisième jour ouvrable du mois qui suit celui correspondant à l'indice.

Organisation et publication

Instituto Nacional de Estadística y Censos: «Estadística mensual» (Buenos Aires).

idem: «Índice de precios al consumidor, Revisión base 1988 = 100, Síntesis metodológica».

AUSTRALIE

Dénomination officielle

Consumer Price Index (Indice des prix à la consommation).

Portée

L'indice est calculé trimestriellement et porte sur tous les ménages métropolitains de salariés. On entend par ménages de salariés ceux dont les salaires et traitements représentent au moins les trois quarts du revenu total, à l'exclusion du dixième d'entre eux qui se situent au sommet de l'échelle des revenus. Le terme «métropolitain» désigne les habitants des capitales des huit états ou territoires.

Base originale

Année terminant en juin 1981 = 100.

Source des coefficients de pondération

Ceux-ci se fondent sur l'enquête de 1984 relative aux dépenses des ménages, ainsi que sur les résultats de tout un éventail de données statistiques telles que celles fournies par des établissements financiers ou par l'enquête de 1986 sur les assurances maladies. On n'a retenu pour l'indice que des articles entrant pour une part significative dans les dépenses des ménages des huit villes, à condition que leurs prix puissent être mis en rapport avec un bien ou un service clairement identifiable et qu'ils correspondent à une qualité constante. On a considéré que le mouvement des prix des articles n'apparaissant pas à l'indice était représenté par ceux qui y figurent et que leurs coefficients de pondération sont les mêmes que ceux appliqués aux articles de l'indice qui les représentent.